Automne 2012 N° 9

# MODE d'emploi

## Le bulletin des compétences essentielles

La TRÉAQFP : Un réseau, une force, une vision

TRÉAQ FP
Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec

Les membres du comité sur les compétences essentielles et la formation de base en entreprise vous présentent le bulletin de liaison « MODE d'emploi ». Le comité, composé de représentants de commissions scolaires et du Comité sectoriel de la main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec, est piloté par la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQ*FP*).

« MODE d'emploi » est publié trois fois par année. Pour consulter les huit premières éditions, cliquez ici.

Pour plus d'information sur les services que les commissions scolaires peuvent offrir aux entreprises et aux partenaires du marché du travail, communiquez avec Diane Pouliot à pouliot.diane@treaqfp.qc.ca

## La formation sur les lieux de travail, ça ne change pas le monde mais… l'histoire de Sophie

Par Diane Pouliot, agente de développement et de communication de la TRÉAQ*FP*

Depuis l'automne 2011, Sophie Gérin-Lajoie est préposée à l'approvisionnement chez Meubles Canadel. Quand elle a débuté dans l'entreprise en 2002, Sophie n'aurait jamais pensé occuper un tel poste. C'est dire à quel point la formation de base en français et en mathématiques qu'elle suit dans les locaux de Canadel a porté ses fruits. MODE d'emploi l'a rencontrée pour en discuter.

Sophie Gérin-Lajoie

Meubles Canadel se spécialise dans la production de mobilier de salle à manger. Située à Louiseville, l'entreprise emploie près de 600 personnes. Sophie y a commencé dans l'essuyage de la teinture des chaises. En 2007, son employeur lui offre de participer à une formation de base. La formation était disponible dans un local situé dans l'édifice, juste à côté de son lieu de travail, pendant ses heures de travail. À l'époque, cette jeune mère de famille avait une motivation : pouvoir lire une histoire à son enfant. Sophie n'avait jamais fait d'études secondaires. « J'ai toujours eu de la difficulté à l'école. J'étais dans des programmes particuliers avec lesquels j'apprenais de petits métiers, » précise-t-elle. Pour elle, l'école signifiait difficultés et échecs à répétitions.

« Quand j'ai commencé en formation, j'étais en alphabétisation. Cet automne, je commence mon secondaire 2, toujours sur les lieux de travail. J'ai la chance de suivre des cours de français et de mathématiques pendant les heures de travail. Chaque semaine, je fais 3 heures de cours de français et 3 heures en mathématiques de 9 h à 12 h. Apprendre le matin, c'est plus facile pour moi. J'arrive davantage à me concentrer. »

### Une formation rentable pour Sophie et son employeur

Sophie, qui avait tant de difficultés à se concentrer en classe, y arrive maintenant. Le fait d'avoir appris à mieux lire et à écrire a amélioré ses capacités au travail. Elle explique les changements concrets survenus au travail et dans sa vie personnelle :

« Les cours ont changé ma façon d'être et mon travail. Avant, quand le patron me posait une question, j'avais de la difficulté à exprimer ma pensée. Maintenant, je suis capable de répondre. J'ai aussi plus de facilité à retenir les directives. D'ailleurs, mon contremaître me donne plus de responsabilités et plus de tâches. Il m'a demandé de faire partie de l'équipe d'inventaire, une fois par mois. Avant, j'aurais refusé cette offre sans expliquer pourquoi. Je peux maintenant écrire des notes comme aide-mémoire et laisser des messages écrits au patron. Depuis l'an passé, j'apporte les pièces aux monteurs de chaises. J'ai à faire des calculs. Les cours de maths m'aident donc beaucoup. En fait, je n'ai pas juste appris à mieux lire, à écrire et à compter. Aujourd'hui ma vie a changé. C'est comme si j'étais sortie de ma coquille. Dans la vie de tous les jours et au travail, cela va beaucoup mieux **».**

En 2007, Sophie a décidé de s'inscrire à la formation de base dans le but d'améliorer sa qualité de vie personnelle et au travail. Ces six heures de formation, qu'elle suit chaque semaine, sont pour elle et Meubles Canadel un investissement rentable. Peut-être que la formation de base en entreprise ne change pas le monde. Mais dans le cas de Sophie, cela a contribué à sa transformation, à son épanouissement■

Canadel
Votre design!

## À propos du financement de la formation de base en entreprise

L'an passé, la TRÉAQ*FP* sondait les commissions scolaires afin de dresser un état de situation de la formation de base en entreprise. Selon ce sondage, 70 % des répondants qui font de la formation de base en entreprise la financent en déposant une demande au volet régional du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO). D'ailleurs, plusieurs conseillers aux entreprises rédigent eux-mêmes la demande de financement afin de faciliter la tâche de l'employeur.

Le FDRCMO est constitué des sommes versées par les employeurs assujettis à la Loi dite du 1% (Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre). Au Québec, les entreprises de plus de $1M de masse salariale doivent consacrer 1% de leur masse salariale à la formation.

## Le besoin de développement des compétences de base en milieu de travail : un nouveau défi

Depuis quelques années, le besoin de développer les compétences de base en milieu de travail augmente. Le phénomène n'est plus l'analphabétisme, mais plutôt l'actualisation de compétences. Une équipe de l'Observatoire compétences-emplois présente dans un article les résultats d'une étude sur la formation de base dans les petites et moyennes entreprises. Selon les chercheurs de cette équipe, le sous-développement de la formation de base en entreprise tient moins à la non-reconnaissance du besoin qu'à la difficulté de l'exprimer en demande de formation. Pour prendre connaissance de l'article, cliquez ici.

## Un atelier sur les attestations d'études professionnelles, les AEP

Les AEP (attestations d'études professionnelles) existent maintenant depuis dix ans. Le coordonnateur du développement et de la mise en œuvre des AEP, Robert Goyer, vous entretiendra du rôle et de l'utilité de cette qualification qui a sa place dans le système de formation québécois.

Quand? Le mercredi 28 novembre 2012,
de 9 h 30 à 12 h

Où? À Montréal, Pavillon Paul Gérin-Lajoie (N) de l'UQAM, 1205, rue Saint-Denis, salle N-3785

Cet atelier est gratuit. Pour vous inscrire ou pour toute information supplémentaire, communiquez avec Alice Boisvert à l'adresse : oce@uqam.ca

## Quand un CSMO s'occupe des compétences essentielles de toute une

Au Québec, plus de la moitié des travailleurs éprouvent de la difficulté à s'adapter aux nombreux changements technologiques et à participer aux perfectionnements techniques d'appoint[1]. Et pour certains, sans accès à une formation de base préalable, l'adaptation s'avère impossible. Ce constat a amené le Comité sectoriel de la main-d'œuvre (CSMO) de la métallurgie à soumettre une demande de financement à la Commission des partenaires du marché du travail en vue d'expérimenter des modules de formation axés sur le renforcement des compétences essentielles. Comme la demande du CSMO de la métallurgie a été acceptée, celui-ci expérimente dans quatre entreprises un projet de formation de 30 heures sur les compétences de base en lecture, en écriture et en calcul.

Le CSMO a d'abord entrepris un minipilote auprès de 20 travailleurs. Il s'agissait d'une formation de 6 heures sur les stratégies de lecture. Les participants ont utilisé comme matériel de lecture un rapport d'accident. Les travailleurs se sont sentis tellement valorisés qu'ils sont devenus des ambassadeurs des compétences essentielles. À ce jour, 70 travailleurs se sont inscrits à la formation. Le CSMO a procédé à l'évaluation de leurs compétences essentielles et à l'élaboration de leur profil. Chaque travailleur inscrit a pu formuler ses besoins de formation.

Ces travailleurs bénéficieront de l'enseignement de formateurs expérimentés dans le milieu industriel et provenant des commissions scolaires de la Montérégie, de l'Estrie et du Centre-du-Québec. La formation est volontaire, confidentielle, gratuite et rémunérée. Elle se donne sur les lieux de travail en fonction des horaires des travailleurs dès cet automne.

**La suite du projet-pilote…**

Le CSMO de la métallurgie dressera le bilan du projet. Il compte aussi rédiger un guide sur l'élaboration d'un projet de rehaussement des compétences essentielles. Avec ce guide, il vise à proposer la formation sur les compétences de base à l'ensemble du secteur de la métallurgie. Pour l'industrie de la métallurgie, le rehaussement des compétences en lecture, écriture et calcul permettra de recourir à une main-d'œuvre qui s'adaptera plus facilement aux changements technologiques. Une main-d'œuvre qualifiée.

**Pour plus d'information sur le projet du CSMO de la métallurgie** :
Marc-André Blanchard, agent de développement
Téléphone: 514 761-4779, poste 203

[1] Statistique Canada, Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences *des adultes*, 2003

**Rédaction :** Diane Pouliot **Mise en page :** Johanne Villeneuve